Industrie, Sciences et Technologie Canada

Industry, Science and Technology Canada

Franchisage international : Sources d'information

LES INDUSTRIES DE SERVICES

Canada

HF5429.23/I5
Canada. Distribution Servi
International franchising
: information sources.
BAXO c. 1 aa IC

DATE DUE - DATE DE RETOUR

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
51979

Franchisage international :
Sources d'information

Mars 1990

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990

N° de cat. C2-128/1990

ISBN 0-662-57423-0

INTRODUCTION

Des entreprises se servent du franchisage pour commercialiser et distribuer leurs produits ou leurs services. Une société (le franchiseur) autorise une autre société ou un particulier (le franchisé) à utiliser sa marque de commerce ou le nom de son produit, son système de gestion et ses compétences pour vendre ses produits ou ses services à un endroit précis ou dans un territoire délimité.

Au Canada, le franchisage a pris un tel essor que de plus en plus de franchises canadiennes font leur entrée sur les marchés étrangers. Ceci comprend les entreprises qui choisissent le franchisage comme moyen d'améliorer leur compétitivité sur les marchés internationaux où ils commercialisent leurs produits et leurs services.

La présente publication recense les sources d'information internationales sur le franchisage, notamment les associations étrangères de franchise, les publications et les expositions commerciales. Des sections donnent quelques lignes directrices générales sur l'expansion du franchisage et sur des façons de déterminer les sources éventuelles d'aide gouvernementale.

Elle s'adresse aux franchiseurs canadiens qui s'intéressent à l'expansion internationale ainsi qu'aux professionnels du gouvernement et du secteur privé qui offrent des services de consultation aux entreprises.

Certaines publications citées dans le présent document sont disponibles moyennant des frais. Nous recommandons au lecteur de vérifier leur prix avant de les commander.

Cette publication a été produite à l'aide de renseignements provenant de nombreuses sources. Malgré toute l'attention exercée pour assurer l'exactitude des données, des changements peuvent être fait en tout temps sans préavis et des erreurs ou omissions peuvent s'être produites et nous nous en excusons. Toutes les suggestions concernant les éditions ultérieures sont les bienvenues.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

* Division des services de distribution
Direction des industries de services commerciaux
Direction générale des industries des services et des biens de consommation
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ont.)
K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-2987
Télécopieur : (613) 954-3107

* La Division des services de distribution, Industrie, Sciences et Technologie Canada, est responsable du secteur de la franchise. Elle suit de près les tendances et les faits nouveaux en matière de franchisage et entretient des relations avec des franchiseurs, des associations et des professionnels au Canada et dans certains pays.

Table des matières

I	Expansion du réseau de franchisage	1
II	Canada	4
III	Europe	5
	A Communauté économique européenne	5
	B Autres pays européens	18
IV	Amérique latine	22
V	Pays du Pacifique	24
VI	États-Unis	29
VII	Références supplémentaires	35
VIII	Aide gouvernementale	37

I EXPANSION DU RÉSEAU DE FRANCHISAGE

La présente section fournit quelques lignes directrices générales à l'intention des franchiseurs qui songent à élargir leur réseau de franchisage sur le marché international. Nous espérons que cette section sera à la source de nouvelles idées et que les entreprises ajouteront des éléments à cette liste au cours de leur planification et à mesure qu'elles acquerront de l'expérience.

Choix du moment

- Une société devrait être bien établie sur le marché canadien avant de tenter une expansion internationale.
- La franchise devrait être financièrement solide, bien conçue, et dotée de bons manuels de fonctionnement.
- Il est conseillé de s'en remettre à des professionnels (voir Chapitre II pour les organismes-ressources) dès le départ, notamment en ce qui concerne les questions légales et fiscales. Par exemple, les sociétés devraient s'assurer qu'elles ont pris les mesures nécessaires pour protéger leur marque de commerce, leurs droits d'auteur, leurs brevets et leurs secrets commerciaux.

Ressources

- La société doit disposer de bonnes ressources financières ainsi que d'un nombre suffisant de gestionnaires pour entreprendre une expansion internationale à laquelle la haute direction doit participer.
- Les sociétés sous-estiment souvent l'importance des ressources et du temps qu'il leur faudra pour conquérir un marché étranger. Par exemple, les négociations avec les master-franchisés éventuels peuvent durer une année ou plus et obligent les franchiseurs à se rendre plusieurs fois dans un pays étranger.
- Un franchiseur aura besoin des chefs de file de sa société qui ont mis au point la franchise au Canada, afin qu'ils s'occupent de ses plans d'expansion étrangère.

Choix des marchés

- Choisissez bien l'endroit où vous voulez prendre de l'essor en ne négligeant aucun détail.
- Évaluez avec soin les demandes de renseignements spontanées formulées par des pays au sujet de votre franchise. Si une société n'est pas bien préparée pour conquérir un nouveau marché et qu'elle doit battre en retraite, son nom et sa réputation resteront ternis bien après son départ.

Recherche

- Apprendre à connaître la culture, le climat économique et politique ainsi que les pratiques commerciales du pays. Il est vivement recommandé de communiquer avec les directions du commerce chargées des régions d'Affaires extérieures et commerce extérieur Canada et avec la section commerciale de l'ambassade ou du consulat du Canada (voir Chapitre VIII).
- Il faut étudier minutieusement les lois de chaque pays. Dans certains pays, les occasions peuvent être limitées en raison du contrôle du change, des paiements de droits d'auteur, des importations ou encore en raison d'une faible protection des brevets et de la marque de commerce.

- Les associations de franchise peuvent constituer une source importante d'information. Dans les pays où l'anglais n'est pas la langue nationale, la majorité des chefs d'associations de franchise parlent anglais et plusieurs parlent également français. Les relations personnelles avec ces personnes favoriseront l'échange d'informations et la coopération optimums.
- Il faut prouver l'existence des débouchés pour votre produit ou service dans le pays cible.
- L'état de la concurrence doit être soigneusement évalué.
- Vous devrez peut-être apporter des modifications à votre franchise, comme changer le nom, le logo, l'agencement des couleurs, la gamme de produits, la grandeur de l'établissement, la stratégie quant au choix de l'emplacement, la traduction de manuels, etc.
- Un point de vente pilote sera peut-être nécessaire pour modifier la franchise.
- La méthode utilisée pour percer sur le marché étranger – franchise maîtresse, franchise directe, entreprise conjointe, ou d'autres moyens-devra être déterminée.
- Evaluez les restrictions à une des matières consommables que vous devrez faire venir du Canada.
- Repérez des fournisseurs compétents pour les biens que vous vous procurez sur place.
- Evaluez la réputation des conseillers professionnels comme les experts-conseils et les avocats qui peuvent être engagés. Les associations de franchise et les ambassades canadiennes peuvent vous aider à cet égard.
- Nouez des relations avec des franchiseurs canadiens qui sont déjà établis sur des marchés étrangers.

Où et comment établir des relations d'affaires

- Publications sur les franchises ou sur le commerce.
- Certains franchiseurs ont remarqué que le nombre et la qualité de leurs relations augmentaient lorsqu'ils annonçaient leur participation à une foire commerciale dans la section consacrée aux franchises dans les principaux journaux.
- Bulletin d'une association de franchise.
- Publier des articles sur votre franchise dans de bons journaux ou magazines.
- Les associations de franchise et leurs membres affiliés, entre autres les banques, les bureaux d'experts-conseils ou de comptables, et les cabinets d'avocats, connaissent peut-être des sociétés qui aimeraient acquérir les droits d'une franchise étrangère.
- Certaines banques et bureaux de comptables sont peut-être disposés à transmettre des renseignements sur votre franchise à leurs succursales.
- Faire appel à des firmes d'experts-conseils pour trouver des partenaires éventuels.
- Les foires ou missions commerciales parrainées par le gouvernement.
- Les salons de franchise et autres foires commerciales.
- Les conférences internationales sur les franchises et les conférences ou réunions annuelles des associations étrangères de franchise.
- Les chambres de commerce étrangères ou d'autres organismes commerciaux mentionnés par l'ambassade du Canada.

La promotion de votre franchise nécessitera probablement plusieurs approches qui devront être différentes d'un pays à l'autre.

Le choix des master-franchisés éventuels

- Esquissez le profil du partenaire ou du franchisé principal idéal. Ce profil peut changer avec le temps.
- Evaluez la réputation et la situation financière de votre partenaire étranger éventuel. Les ambassades canadiennes, les associations commerciales de franchise étrangères, les banques, etc., peuvent là encore être utiles.
- Assurez-vous que votre partenaire potentiel comprend l'éthique qui entoure le franchisage.
- En règle générale, ce sont les cadres supérieurs qui participent aux négociations avec les master-franchisés éventuels. Il importe d'évaluer le niveau de gestion au sein de la société qui implantera le réseau de franchises sur le marché étranger.
- Soyez prêt à prouver ce que votre système a d'exceptionnel et ce que votre partenaire obtiendra en échange de son investissement. Cela est important dans les pays où le franchisage est chose relativement nouvelle et où les raisons pour lesquelles il faut continuer de payer des redevances après avoir versé les droits initiaux ne sont peut-être pas encore bien comprises.

Relations continues

- Assurez-vous de l'optimisation maximale des ressources des franchisés étrangers. Les sociétés qui ne l'ont pas fait ont été en difficulté.
- Assurez des services permanents de communication et de soutien aux franchisés étrangers. Les bulletins publiés régulièrement, les conférences annuelles, les programmes de formation et les visites régulières sont des moyens de rester en rapport avec les franchisés.
- Effectuez des recherches afin de trouver de nouveaux débouchés pour les franchisés, de sorte qu'ils puissent continuer à prospérer.

II CANADA

Association canadienne de la franchise

L'Association canadienne de la franchise (ACF) est l'organisme national qui représente les franchiseurs au Canada. Elle distribue un bulletin bi-mensuel à tous ses membres, organise des séminaires, effectue des études, reste en relation avec les associations étrangères de franchise dans les autres pays, et exerce d'autres activités relatives au franchisage. L'ACF a aussi mis au point un code de conduite en vue de promouvoir le franchisage éthique au Canada. Les personnes qui deviennent membres de l'association doivent respecter ce code.

L'ACF vient de mettre sur pied un comité d'expansion internationale dont l'objet est d'aider les membres en leur donnant des informations sur les marchés internationaux. Le comité organise des séminaires et des ateliers, publie des bulletins d'information et tient à jour une bibliothèque d'ouvrages de référence. Il a également recours à d'autres moyens.

Les membres affiliés de l'association, notamment des cabinets d'avocats, des firmes d'experts-conseils et de comptabilité et des banques, peuvent être d'une aide précieuse pour les franchiseurs qui envisagent de percer le marché international. Par exemple, de nombreux cabinets d'avocats canadiens possèdent les compétences en franchisage international et en droit connexe et entretiennent également des relations avec d'autres cabinets d'avocats et d'autres organismes aux États-Unis et dans d'autres pays. Les firmes d'experts-comptables en gestion et de comptabilité peuvent être engagées pour effectuer des études de marché, donner des conseils en matière fiscale et autres ou trouver des partenaires éventuels dans d'autres pays. En outre, les grandes firmes multinationales de cette catégorie peuvent produire des publications sur la conduite d'affaires dans certains pays. Les banques canadiennes ont des activités internationales et peuvent assurer divers services.

Organisme-ressource :
Association canadienne de la franchise
88, av. University, bureau 607
Toronto (Ontario)
M5J 1T6
Téléphone : (416) 595-5005
Télécopieur : (416) 595-9519

III EUROPE

A. LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)

Fédération européenne de la franchise

Parmi les membres de la Fédération européenne de la franchise, on compte les associations de franchise de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de la France, de l'Irlande, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal et du Royaume-Uni. L'Autriche en est également membre malgré qu'elle ne fasse pas partie de la CEE. Les différentes associations (avec quelques variantes mineures) ont adhéré à un code d'éthique européen du franchisage. Le code a été rédigé en 1978 et fait actuellement l'objet de mises à jour.

La fédération établit des statistiques sur l'importance du franchisage, à partir des données fournies par les différentes associations de franchise de chaque pays membre.

La fédération parraine le Symposium européen du franchisage, qui a lieu une année sur deux à l'automne. Cet événement, qui dure deux jours, réunit des associations membres de la fédération et d'éminents franchiseurs européens et spécialistes en franchise. En règle générale, le programme prévoit des sessions où sont donnés des informations et des conseils sur le franchisage dans certains pays. Le prochain symposium sera organisé à Bruxelles en 1991.

Organisme-ressource :
Fédération européenne de la franchise
Avenue de Broqueville, 5
1150 Bruxelles
Belgique
Téléphone : (011-32-2) 736-6464
Télécopieur : (011-32-2) 736-7226

Références supplémentaires

Franchising in the European Economy

Cette publication évalue les répercussions du franchisage dans les 12 pays d'Europe de l'Ouest. Elle porte sur les domaines d'activité de la franchise par pays en 1985-1986, sur l'analyse des ventes et le chiffre d'affaires, sur le profil commercial des principaux franchiseurs, sur les prévisions des ventes et le nombre de franchises jusqu'en 1990.

Organisme-ressource :
Euromonitor
87-88, Turnmill Street
Londres, Grande-Bretagne
EC1M5QU
Téléphone : (011-44-1) 251-8024

BELGIQUE

Association belge du franchising

L'Association belge du franchising, mise sur pied en 1974, a préparé une pochette d'information en français, intitulée «Dossier Franchising», qui contient la liste des membres ainsi qu'un échantillon de son bulletin et d'autres informations sur l'association et le franchisage.

Organisme-ressource :
Association belge du franchising
Rue Saint-Bernard, 60
1060 Bruxelles
Belgique
Téléphone : (011-32-2) 537-3060

Répertoires et magazines consacrés aux franchises
Il n'existe aucune publication consacrée exclusivement au franchisage. Toutefois, l'Association belge du franchising peut recommander les publications qui traitent occasionnellement du franchisage.

Salons
"Le salon Visumat-Franchising" est organisé un automne sur deux à Bruxelles par l'Association belge du franchising et le Comité belge de la Distribution. Il attire en règle générale de 40 à 45 exposants dans la section réservée aux franchises, du salon plus important de l'équipement commercial organisé en même temps. Le prochain salon aura lieu du 14 au 17 octobre 1990.

Organisme-ressource :
Visumat-Franchising
Rue Marianne, 34
1180 Bruxelles
Belgique
Téléphone : (011-32-2) 344-5859 ou 345-9923
Télécopieur : (011-32-2) 346-0204

Études de marché
Les données sur l'importance du franchisage peuvent être obtenues auprès de l'Association belge du franchising. Le Comité belge de la Distribution constitue une autre source d'information sur la distribution et la vente au détail.

Organisme-ressource :
Comité belge de la Distribution
Rue Marianne, 34
1180 Bruxelles
Téléphone : (011-32-2) 345-9923
Télécopieur : (011-32-2) 346-0234

DANEMARK

L'Association danoise de la franchise

Le franchisage est chose relativement nouvelle au Danemark. L'association compte 34 membres, entre autres des franchiseurs et des conseillers professionnels comme des experts-conseils et des avocats.

Organisme-ressource :
Association danoise de la franchise
Sjaelsmarkvej, 1B
2970 Hoersholm
Danemark
Téléphone : (011-45-2) 76 50 64

Répertoires et magazines consacrés aux franchises
L'association est le seul organisme qui publie régulièrement des bulletins et d'autres informations sur le franchisage. La plupart des informations sont données en danois.

Salons
À l'heure actuelle, aucune foire commerciale sur les franchises n'est organisée au Danemark.

Études de marché
Les données sur l'importance du franchisage peuvent être obtenues auprès de l'Association danoise de la franchise.

Références supplémentaires

Legal Implications of Franchising in Denmark

Cette publication, disponible en anglais uniquement, consacre trois pages au franchisage en vertu de la loi danoise.

Organisme-ressource :
Peter A. Arendorff & Co.
Amallegade, 31A
1256 Copenhague K
Danemark
Téléphone : (011-45-2) 33 91 00 60
Télécopieur : (011-45-2) 33 91 03 46

FRANCE

Fédération française de la franchise

De tous les pays d'Europe, c'est la France qui compte le plus grand nombre de franchiseurs. La Fédération française de la franchise, créée en 1971, a élaboré un code d'éthique et encourage l'auto-réglementation des entreprises par la promotion active du code en question. Quelque 100 sociétés y sont affiliées.

La fédération a préparé une pochette d'information intitulée *La Franchise : La stratégie de développement dynamique*, qui contient les renseignements suivants en français :

- des données récentes sur le développement du franchisage;

- la liste des membres par secteur;
- des informations générales sur la structure de la Fédération et sur les services qu'elle offre;
- et un exemplaire des codes d'éthique français et européen qui régissent le franchisage.

La fédération parraine régulièrement des ateliers, des séminaires et des conférences sur le franchisage. Elle a également aidé à parrainer des conférences internationales sur le franchisage en France.

Organisme-ressource :
Fédération française de la franchise
9, boulevard des Italiens
75002 Paris
France
Téléphone : (011-33-1) 42 60 00 22
Télécopieur : (011-33-1) 60 77 04 58

Répertoires et magazines consacrés aux franchises

Franchise Magazine

Le mensuel français *Franchise Magazine* est le principal magazine traitant du franchisage en France. De temps à autre, le magazine contient des articles sur les faits nouveaux en matière de franchisage dans les autres pays européens. Sont également publiés tous les ans un répertoire et un guide de la franchise, *Le Guide pratique de la franchise*, dans lequel figurent les noms et adresses des franchiseurs en France et d'autres renseignements généraux sur le franchisage.

Organisme-ressource :

Franchise Magazine
Groupe de Communication
Gérard Touati
21, rue Georges Boisseau
75017 Paris
France
Téléphone : (011-33-1) 42 70 41 70

ou

Franchise Magazine
Groupe de Communication
Gérard Touati
15, rue Marcel-Sembat
13001 Marseille
France
Téléphone : (011-33) 91 08 42 84

L'Annuaire de la franchise
Cet annuaire, publié en français sur une base annuelle, dresse la liste des franchises en France.

Organisme-ressource :
Centre d'étude de la commercialisation et de la distribution (CECOD)
19, rue de Calais
75009 Paris
France
Téléphone : (011-33-1) 40 69 37 00
Télécopieur : (011-33-1) 42 80 43 90

Salons
Le Salon international de la franchise est organisé tous les ans, généralement vers la fin du mois de mars ou le début d'avril. Financé par la Fédération française de la franchise, il est un des plus grands salons de la franchise du monde. Les 250 exposants du salon de 1989 ont attiré 24 134 visiteurs, entre autres des investisseurs des quatre coins de l'Europe, du Moyen-Orient et des pays du Pacifique. Le salon compte une section internationale réservée aux franchiseurs étrangers

désireux de vendre des franchises maîtresses en France ou dans d'autres pays d'Europe. En outre, la plupart des associations européennes de franchise sont présentes, tout comme d'autres experts pour répondre aux questions sur le franchisage en Europe. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada en collaboration avec Industrie, Sciences et Technologie Canada, a parrainé un kiosque d'exposition pour les franchiseurs canadiens à ce salon.

Organisme-ressource :
PADCO-BLEINHEIM
22-24, rue du Président Wilson
92532 Levallois-Perret Cedex
France
Téléphone : (011-33-1) 47 56 50 00
Télécopieur : (011-33-1) 47 56 92 92

En règle générale, le Forum de la franchise est organisé à Marseille une année sur deux, au mois d'octobre. Le prochain forum aura lieu en 1991.

Organisme-ressource :
Maison de l'entreprise
35, rue Sainte-Victoire
13006 Marseille
Téléphone : (011-33) 91 37 14 70
Télécopieur : (011-33) 91 53 02 13

Études de marché
À l'instar de la Fédération française de la franchise, CECOD publie des renseignements en français sur le franchisage en France.

Organisme-ressource :
Centre d'étude de la commercialisation et de la distribution
19, rue de Calais
75009 Paris
France
Téléphone : (011-33-1) 40 69 37 00
Télécopieur : (011-33-1) 42 80 43 90

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Association allemande de la franchise

La République fédérale d'Allemagne vient au quatrième rang après la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas pour ce qui est du nombre de franchiseurs. L'association allemande de la franchise, instaurée en 1978, représente plus de 100 franchiseurs qui travaillent en République fédérale d'Allemagne.

L'association organise, chaque année, environ une douzaine de séminaires sur divers aspects du franchisage en coopération avec l'École de commerce de Nuremberg. En outre, les deux organismes parrainent des conférences d'orientation internationale. Par exemple, en 1989, ils ont parrainé la conférence *Franchising Your International Debut – How to be successful in Europe* avec interprétation simultanée en anglais, en français et en allemand.

L'association a préparé un aperçu de trois pages (en anglais) sur le franchisage en Allemagne. Cet

aperçu s'intitule Franchising In Germany - How to be successful. D'autres informations peuvent être obtenues en allemand.

Organisme-ressource :
Association allemande de la franchise
St. Paul Str. 9
8000 Münich 2
République fédérale d'Allemagne
Téléphone : (011-49-89) 53 50 27
Télécopieur : (011-49-89) 53 13 23

Répertoires et magazines consacrés aux franchises
Il n'existe pas de publication allemande traitant exclusivement du franchisage, mais l'Association allemande de la franchise est en mesure de recommander les publications qui traitent occasionnellement du franchisage.

Salons
Le premier Salon allemand de la franchise se tiendra en juin 1990 à Wiesbaden.

Organisme-ressource :
Heckmann GmbH
Kapellenstr. 47
6200 Wiesbaden
République fédérale d'Allemagne
Téléphone : (011-49-121) 5804-0
Télécopieur : (011-49-121) 5804-17

Études de marché
La Fédération allemande de la franchise effectue, en collaboration avec l'université de Hambourg, une étude auprès des franchiseurs en République fédérale d'Allemagne.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Association irlandaise de la franchise

L'Association irlandaise de la franchise, mise sur pied afin de promouvoir le franchisage éthique, a élaboré un code d'éthique et des critères stricts régissant l'adhésion des membres. L'association organise également des séminaires de formation.

Organisme-ressource :
Association irlandaise de la franchise
13, Frankfield Terrace
Summerhill South
Cork
République d'Irlande
Téléphone : (011-353-21) 270859/0

Répertoires et magazines consacrés aux franchises
Il n'existe pas de publication irlandaise traitant exclusivement du franchisage mais l'association irlandaise de la franchise peut donner des renseignements sur les franchiseurs travaillant

actuellement en Irlande. En outre, l'étude mentionnée ci-après, Franchising in Ireland, énumère également les principales franchises.

Salons
Aucun salon de la franchise n'est actuellement organisé en Irlande.

Études de marché

Franchising in Ireland

Parrainée par la Bank of Ireland, cette étude de 1989 analyse en détail la nature et l'importance de l'industrie de la franchise en Irlande. De plus, elle donne un aperçu des aspects commerciaux de l'industrie de la franchise et révèle dans quelle mesure le public connaît le concept du franchisage.

Organisme-ressource :

Management Training Services Ltd. ou
95, Lower Baggot Street
Dublin 2
République d'Irlande

Franchise Unit
Bank of Ireland
Lower Baggot Street
Dublin 2
République d'Irlande

Téléphone : (011-353-1) 765570

ITALIE

Association italienne de la franchise

L'Association italienne de la franchise (Associazione Italiana Del Franchising), créée en 1971, représente les franchiseurs ainsi que ceux qui se spécialisent dans le domaine des franchises, comme les experts-conseils et les avocats.

L'association a préparé une pochette d'information qui comprend son code d'éthique, les critères qui régissent l'adhésion des membres et la liste de ses derniers. Elle a également préparé une publication intitulée *Le franchisage en Italie*, destinée aux franchiseurs étrangers désireux de s'implanter en Italie. Les documents de l'association sont publiés en italien et en français.

L'association parraine régulièrement des ateliers, des séminaires et des conférences sur le franchisage et elle a également aidé à parrainer des conférences internationales sur le franchisage en Italie.

Organisme-ressource :
Association italienne de la franchise
Corso di Porta Nuova, 3
20121 Milan
Italie
Téléphone : (011-39-2) 650-779
Télécopieur : (011-39-2) 655-1169

Répertoires et magazines consacrés aux franchises

Répertoire des franchises

Le Répertoire des franchises (Annuario del Franchising) reprend les noms et les adresses des franchiseurs en Italie.

Organisme-ressource :
SISIM S.R.L
Via della Posta, 9
25122 Brescia
Italie
Téléphone : (011-39-30) 51145
Télécopieur : (011-39-30) 50353

Salons
"Le Salon de la franchise et des techniques innovatrices dans le secteur tertiaire" est organisé chaque année au Centre des expositions de Milan. Il est coparrainé par l'Association italienne de la franchise. Le prochain salon aura lieu en novembre 1990 ou en février-mars 1991.

Organisme-ressource :
EXPO CT
Via Serbelloni, 2
20122 Milan
Italie
Téléphone : (011-39-2) 77181
Télécopieur : (011-39-2) 78128

Études de marché
Les données sur l'importance du franchisage peuvent être obtenues auprès de l'Association italienne de la franchise. *Le Répertoire des franchises* susmentionné contient également plusieurs données de base sur le franchisage en Italie.

PAYS-BAS

Association néérlandaise de la franchise

Les Pays-Bas se classent au troisième rang après la France et le Royaume-Uni pour ce qui est du nombre de franchiseurs et compte environ 100 franchiseurs, qui sont les principaux franchiseurs aux Pays-Bas. L'association (Nederlandse Franchise Vereniging) a préparé une pochette d'information contenant les renseignements suivants :

- la liste des membres;
- la liste des membres associés (banques, experts-conseils, avocats);
- les publications sur la conduite d'affaires aux Pays-Bas d'après les principales banques et firmes d'experts-conseils.

La plupart de ces renseignements sont disponibles en anglais.

Organisme-ressource :
Association néérlandaise de la franchise
Arubalaan 4
1213VG Hilversum
Pays-Bas
Téléphone : (011-31-35) 83 39 34

Répertoires et magazines consacrés aux franchises
Il n'y a pas de magazine néérlandais qui porte exclusivement sur le franchisage, mais le magazine

Detail Handel publie une fois l'an un numéro spécial énumérant tous les types de détaillants (les chaînes, les consortiums d'achat, les coopératives et les franchises).

Salons
L'Association néérlandaise de la franchise organise des foires commerciales régionales à l'intention de ses membres. Un salon national de la franchise est prévu pour septembre 1990. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Association néérlandaise de la franchise ou avec Microtex (Belgique).

Organisme-ressource :
Microtex
126, av. Louise
1050 Bruxelles
Belgique
Téléphone : (011-32-2) 649-3578
Télécopieur : (011-32-2) 647-8641

Études de marché
Les données sur l'importance du franchisage peuvent être obtenues auprès de l'Association néérlandaise de la franchise.

PORTUGAL

L'Association portugaise de la franchise

Le franchisage est une chose relativement nouvelle au Portugal. L'Association portugaise de la franchise (Associacao Portuguesa da Franchise) a été créée en 1988 et est constituée en majorité de détenteurs de franchises maîtresses étrangères.

Organisme-ressource :
Association portugaise de la franchise
Av. Duque de Loulé
90 RC DTO
1000 Lisbonne
Portugal
Téléphone : (011-351-1) 54 2031
Télécopieur : (011-351-1) 54 2220

Répertoires et magazines consacrés aux franchises
Il n'y a aucune publication portugaise qui traite exclusivement du franchisage mais l'Association portugaise de la franchise peut indiquer quelles sont les publications qui abordent de temps à autre le sujet. En outre, l'association prévoit de publier au printemps de 1990 un catalogue intitulé *Les franchises au Portugal.*

Salons
Le premier "Salon national de la franchise et du commerce", qui a eu lieu en octobre 1989 à Lisbonne, a attiré 1 300 visiteurs. Il était coparrainé par l'Association portugaise de la franchise. Il aura lieu chaque année au mois de mai.

Organisme-ressource :
Expolider
Urbanizacao Miramar
Apartado 209
Rebleva-Carcavelos
2777 Parede
Portugal
Téléphone : (011-351-1) 2463694 - 806556
Télécopieur : (011-351-1) 2463719

Études de marché
L'Association portugaise de la franchise a parrainé la production du *Bulletin d'information sur les investissements étrangers et le commerce portugais*. Le document, qui est disponible en français, contient des informations d'intérêt pour les investisseurs étrangers ainsi que des informations de base sur l'importance et le développement du franchisage au Portugal. En outre, l'association prévoit d'entreprendre une étude sur le franchisage au Portugal. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Association portugaise de la franchise.

ROYAUME-UNI

Association britannique de la franchise

Le Royaume-Uni compte le plus grand nombre de franchiseurs après la France. L'Association britannique de la franchise a été formée en 1976 par d'importants franchiseurs désireux de promouvoir le franchisage éthique. Les demandes d'adhésion sont donc examinées attentivement et tous les membres doivent respecter un code d'éthique strict. Une centaine d'organismes de franchise importants sont membres de l'association, et des avocats éminents en matière de franchise, des comptables, des banques et des experts-conseils sont également membres affiliés de l'association.

L'association a préparé une pochette d'information destinée aux franchiseurs et aux franchisés qui contient :

- la liste de ses membres;
- la liste des personnes affiliées (avocats, comptables agréés, banquiers, organisateurs de salons);
- la liste des principales publications sur les franchises;
- les documents de promotion des banques;
- un exemplaire de son bulletin;
- les critères d'adhésion;
- les informations sur les séminaires; et
- les informations sur la nature du franchisage et sur le contexte juridique.

L'Association britannique de la franchise organise régulièrement des séminaires en coopération avec l'Institute of Marketing, l'Institute of Directors et d'autres organisations, à l'intention des franchiseurs et franchisés éventuels. Elle a également pris part à des conférences internationales sur la franchise organisées au Royaume-Uni.

Organisme-ressource :
Association britannique de la franchise
Thames View, Newton Road
Henley-on-Thames
Oxon, Angleterre
RG9 1HG
Téléphone : (011-44-491) 578-049
Télécopieur : (001-44-491) 573-517

Franchise Consultants Association

Cette association a été créée en 1986 en vue de fixer et d'élaborer des normes commerciales éthiques que doivent respecter les experts-conseils en franchise dans l'exercice de leurs fonctions. Ses membres sont affiliés à l'Association britannique de la franchise et doivent respecter le code d'éthique, qui est appuyé par une procédure disciplinaire destinée à protéger les intérêts des clients. Le code d'éthique exclut les experts-conseils en franchise, les courtiers en franchise et toute autre forme d'organisme qui vendent des franchises moyennant une commission.

L'association produit également une publication intitulée *Building a Better Business Through Franchising*, qui décrit les services offerts par ses membres.

Organisme-ressource :
Franchise Consultants Association
James House
37, Nottingham Road
Londres, Angleterre
SW17 7EA
Téléphone : (011-44-1) 767-1371
Télécopieur : (011-44-1) 767-2211

Répertoires et magazines consacrés aux franchises

Franchise Manual & Directory

Cette publication annuelle donne la liste exhaustive des franchiseurs du Royaume-Uni ainsi que des firmes qui offrent leurs services aux entreprises.

Franchise World Magazine

Cette revue trimestrielle est destinée surtout aux lecteurs qui prévoient l'acquisition d'une franchise. Elle sert également de revue commerciale aux entreprises.

Franchise Reporter

Publié huit fois par année, ce bulletin est un supplément à la revue *Franchise World Magazine*.

Organisme-ressource :
Franchise World
James House
37, Nottingham Road
Londres SW17 7EA
Téléphone : (011-44-1) 767-1371
Télécopieur : (011-44-1) 767-2211

Business Franchise Magazine

Cette publication commerciale trimestrielle donne des informations sur les franchises et les tendances qui prévalent au Royaume-Uni en matière de franchisage.

Organisme-ressource :
CGB Publishing
Newspaper House
Tannery Lane
Penketh, Cheshire
Angleterre WA5 240
Téléphone : (011-44-92) 572-4234

Salons

Deux salons nationaux sont organisés au Royaume-Uni, le premier à Londres (au printemps) et l'autre à Birmingham (en automne). Ces deux salons attirent entre 100 et 140 exposants. Ils auront bientôt une section «Franchises maîtresses» réservée aux franchiseurs étrangers qui cherchent des personnes intéressées à acheter des franchises maîtresses au Royaume-Uni. Des salons régionaux de la franchise, de moindre importance ceux-là, ont également lieu à Glasgow (au printemps) et à Manchester (été).

Organisme-ressource :

The Blenheim Exhibitions Group PLC
Blenheim House
137 Blenheim Crescent
Londres W11 2EQ
Téléphone : (011-44-1) 727-1929
Télécopieur : (011-44-1) 727 0834

Études de marché

Le franchisage au Royaume-Uni

Cette étude, menée chaque année, est parrainée par la National Westminster Bank PLC. Elle donne un aperçu statistique détaillé de l'industrie ainsi que des tendances et des caractéristiques. Le rapport complet ou la version abrégée sont à la disposition du public.

Organisme-ressource :
Power Research Associates
17 Wigmore Street
Londres, Angleterre
W1H 9LA
Téléphone : (011-44-1) 580-5816
Télécopieur : (011-44-1) 491-0607

Références supplémentaires

Scottish Development Agency

La Scottish Development Agency (SDA) offre une aide sous diverse formes en matière d'expansion des entreprises; il prodigue entre autres aux sociétés existantes et à celles qui s'établissent, des conseils d'ordre financier, des conseils de gestion sur le franchisage et la propriété commerciale. Elle met également à la disposition des franchiseurs et des franchisés une série de publication, sur le franchisage. La SDA s'est engagée à améliorer le climat d'entrepreunariat en Écosse en exploitant ,

par le biais du franchisage, le potentiel qui existe pour de nouvelles activités commerciales. Il encourage donc les franchiseurs étrangers à s'implanter en Écosse.

Organisme-ressource :
Scottish Development Agency (SDA)
120 Bothwell Street
Glasgow, Écosse
G27JP
Téléphone : (011-44-41) 248-2700
Télécopieur : (011-44-41) 221-3217

Franchising in the U.K.

Ce livre traite des répercussions commerciales, fiscales et juridiques du franchisage au Royaume-Uni.

Organisme-ressource :
Franchise World
James House
37 Nottingham Road
Londres, Angleterre
SW17 7EA
Téléphone : (011-44-1) 767-1371
Télécopieur : (011-44-1) 767-2211

Franchising into the United Kingdom

Cet ouvrage a été préparé à l'intention des franchiseurs étrangers désireux de s'implanter au Royaume-Uni.

Organisme-ressource :
Field Fisher & Martineau
Solicitors
Lincoln House
296-302 High Holborn
Londres, Angleterre
WC1V 7JL
Téléphone : (011-44-1) 831-9161
Télécopieur : (011-44-1) 405-5992

Sources of Venture and Development Capital in the U.K.

Cette publication donne un aperçu du marché du capital-risque ainsi qu'une liste des sources.

Organisme-ressource :
Stoy Hayward
8, Baker Street
Londres, Angleterre
W1M 1DA
Téléphone : (011-44-1) 486-5888
Télécopieur : (011-44-1) 935-5465

B. AUTRES PAYS EUROPÉENS

AUTRICHE

Association autrichienne de la franchise

Le franchisage est une chose relativement nouvelle en Autriche. L'Association autrichienne de la franchise (Osterreichischer Franchise-Verband) a été formée en 1986 et compte environ 30 membres.

Organisme-ressource :
Association autrichienne de la franchise
Parkring 2
1010 Vienne 1
Autriche
Téléphone : (011-43-222) 512-8557
Télécopieur : (011-43-222) 513-4129

FINLANDE

Association finlandaise de la franchise

En Finlande le franchisage est une chose relativement nouvelle. L'Association finlandaise de la franchise a été créée en 1988. Parmi ses membres fondateurs, on compte des experts-conseils, des avocats et des franchiseurs. L'association a pour objet d'augmenter le volume de renseignements disponibles sur le franchisage et de promouvoir le franchisage comme moyen de se lancer en affaires.

Organisme-ressource :
Association finlandaise de la franchise
c/o Finnish Marketing Federation
Fabianinkatu 4 B 10
00130 Helsinki, Finlande
Téléphone : (011-358-0) 651-500
Télécopieur : (011-358-0) 179-498

Répertoires et magazines consacrés aux franchises
Il n'existe en Finlande ni magazine ni répertoire sur les franchises.

Salons
À l'heure actuelle, aucun salon de la franchise n'est organisé en Finlande; cependant, il se peut que l'Association finlandaise de la franchise parraine une foire commerciale à l'automne de 1991.

Études de marché
Les données sur l'importance du franchisage peuvent être obtenues auprès de l'Association finlandaise de la franchise.

NORVÈGE

Association norvégienne de la franchise

L'Association norvégienne de la franchise représente les intérêts des franchiseurs en Norvège.

Organisme-ressource :
Association norvégienne de la franchise
P.O. Box 720
5001 Bergen
Norvège
Téléphone : (011-47-5) 31 56 29

Répertoires et magazines consacrés aux franchises
Aucun magazine norvégien n'est consacré exclusivement au franchisage mais l'Association norvégienne de la franchise distribue un bulletin sur la franchise six à huit fois par an.

Salons
Aucun salon de la franchise n'est actuellement organisé en Norvège.

Études de marché
Communiquer avec l'Association norvégienne de la franchise pour obtenir des informations sur l'importance du franchisage en Norvège.

SUÈDE

Association suédoise de la franchise

L'association suédoise de la franchise a vu le jour en 1973. Elle compte entre 30 et 35 membres franchiseurs, les autres membres étant des conseillers professionnels comme des experts-conseils ou des avocats. La liste des membres peut être obtenue auprès de l'association.

Organisme-ressource :
Association suédoise de la franchise
Box 25002
10041 Stockholm
Suède
Téléphone : (011-46-8) 723 05 33
Télécopieur : (011-46-8) 20 64 67

Répertoires et magazines consacrés aux franchises

Afferër & Foretag Magazine

Cette revue commerciale publie une fois par année la liste des détaillants et des franchiseurs.

Organisme-ressource :
Afferër & Foretag Magazine
Box 2244
10316 Stockholm
Suède

Salons
Le premier Salon de la franchise a été organisé à Stockholm en mars 1987; il a attiré 4 500 visiteurs. Il est actuellement présenté sur une base annuelle. Communiquer avec l'association suédoise de la franchise ou Sollentunamassan AB. pour de plus amples information.

Organisme-ressource :
Sollentunamassan AB
Box 174, 19123 Sollentune
Suède
Téléphone : (011-46-8) 92 59 00
Télécopieur : (011-46-8) 92 97 74

Études de marché
L'Association suédoise de la franchise effectue une étude annuelle sur le franchisage en Suède.

SUISSE

Association suisse de la franchise

L'Association suisse de la franchise représente les intérêts des franchiseurs en Suisse.

Organisme-ressource :
Association suisse de la franchise
63-65, rue de Lausanne
1202 Genève
Suisse
Téléphone : (22) 32 75 22
Télex : 423 118 txc (FBA)

Répertoires et magazines consacrés aux franchises
Il n'existe aucune publication suisse qui traite exclusivement du franchisage, par contre l'Association suisse de la franchise peut indiquer quelles sont les publications qui abordent de temps à autre le sujet.

Salons
La société Schnyder-Blenheim compte organiser un salon de la franchise vers la fin de 1990 ou au début de 1991.

Organisme-ressource :
Schnyder-Blenheim
Buckhauserstr. 24
8048 Zurich
Suisse
Téléphone : (011-44-1) 492 76 16
Télécopieur : (011-44-1) 493 06 60

Une section du franchisage est prévue au "Salon des investissements", qui aura lieu en novembre 1990. Ce salon s'adresse généralement aux investisseurs.

Organisme-ressource :
EXPOFOR
Industriestr. 54
8152 Gattbrugg
Suisse
Téléphone : (011-41-1) 829 65 25
Télécopieur : (011-41-1) 810 58 84

Études de marché
Communiquez avec l'Association suisse de la franchise pour de plus amples renseignements sur l'importance du franchisage en Suisse.

IV AMÉRIQUE LATINE

BRÉSIL

Association brésilienne de la franchise

Le franchisage commercial est chose relativement récente au Brésil. L'Association brésilienne de la franchise a été créée en 1987 et compte environ 130 membres, entre autres des franchiseurs ainsi que des spécialistes juridiques, des experts-conseils, etc.

Organisme-ressource :
Association brésilienne de la franchise
Av. Brig Faria Lima
1541-7°
01451 - Sao Paulo
Brésil
Téléphone : (011-55-11) 813-3911
Télécopieur : (011-55-11) 366-688

Association des franchiseurs du Brésil

Une deuxième association a été mise sur pied et des discussions ont eu lieu entre les deux organismes sur la question d'une éventuelle fusion.

Organisme-ressource :
Association des franchiseurs du Brésil
Rua Lauro Muller
116, St. 4401
CEP 22.290
Rio de Janeiro, Brésil
Téléphone : (011-55-21) 295-2997
Télex : (011-55-21) 30810 MFCL

Les deux associations ont encouragé activement le franchisage et organisé des séminaires dans les régions. En outre, deux séminaires internationaux, auxquels ont participé des spécialistes en franchises du monde entier, ont eu lieu au Brésil depuis 1988.

Répertoires et magazines consacrés aux franchises

Brazilian Franchise Magazine

Cette nouvelle publication devait être lancée par Abril/Exame et bénéficier de l'appui actif de l'association brésilienne de la franchise.

Salons

Le premier Salon de la franchise, qui a eu lieu en 1988 à Sao Paulo, a attiré 28 exposants. Le deuxième a été organisé à Rio, également en 1988. L'association a élaboré pour les années qui viennent un programme complet sur l'organisation de salons de la franchise.

Études de marché
Pour de plus amples renseignements sur l'importance du franchisage au Brésil, veuillez communiquer avec les associations de franchise.

Références supplémentaires

Main Legal Aspects of Franchising in Brazil - 1989

Ce document de 10 pages, disponible en anglais, donne un aperçu du contexte juridique qui entoure le franchisage au Brésil.

Organisme-ressource :

Cherto E. Carvalhaes
Rua 7 De Abril, 34
9e étage
10144 Sao Paulo
Brésil
Téléphone : (011-55-11) 35-0123
Télécopieur : (011-55-11) 36-6688

MEXIQUE

Association mexicaine de la franchise

Le franchisage est une activité relativement nouvelle au Mexique, et ce n'est que récemment que l'association mexicaine de la franchise a vu le jour.

Organime-ressource :
Association mexicaine de la franchise
Avenida Insurgents Sur 670, 4
Mexico, D.F.
Mexique
Téléphone : (011-52-5) 536-9060

Références supplémentaires
En Amérique latine, le franchiseur doit relever de nombreux défis. Il ne s'agit pas là d'un marché pour débutants. Cependant, en raison d'une attitude plus positive à l'égard des investissements étrangers, le climat qui entoure le franchisage s'améliore dans des pays comme le Mexique. L'ouvrage *Franchising in Latin America: an update* constitue une référence utile; il donne un aperçu du contexte juridique qui prévaut en Argentine, au Brésil, au Chili, au Mexique et au Vénézuela. Il a été publié dans le *Journal of International Franchising and Distribution Law* du mois de décembre 1988. Veuillez consulter le Chapitre VII pour les adresses. Des changements plus récents survenus au Mexique au sujet de l'enregistrement des accords de technologie ont eu des répercussions positives dans le milieu du franchisage.

V PAYS DU PACIFIQUE

AUSTRALIE

Association des franchiseurs d'Australie

L'Association des franchiseurs d'Australie (AFA), créée en avril 1983, agit à titre de centre de liaison entre les organes gouvernementaux et les franchiseurs sur les questions de franchisage, aide à élaborer le concept du franchisage et à informer les franchiseurs éventuels sur les responsabilités et les obligations qui leur incombent, réunit des experts-conseils, des comptables, des conseillers juridiques et d'autres personnes qui ont des intérêts industriels dans le domaine du franchisage, et encourage le franchisage éthique.

Organisme-ressource :
Association des franchiseurs d'Australie
P.O. Box 94
Wilberforce
New South Wales 2756
Australie
Téléphone : (011-61-45) 751883
Télécopieur : (011-61-45) 751608

Répertoires et magazines consacrés aux franchises

Australian Franchising

Cette publication bi-mensuelle donne une mise à jour des événements, des tendances et des questions d'intérêt pour les franchiseurs australiens.

Organisme-ressource :
Dart Publications Pty Ltd.
P.O. Box 227
Woodend, Victoria 3442
Australie
Téléphone : (011-61-54) 271877
Télécopieur : (011-61-54) 271767

Franchise Review

Ce bulletin trimestriel fait état des innovations en matière de franchise en Australie et à l'étranger. Il contient également à l'occasion des informations sur d'autres pays de la région, comme la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Malaysie et la Thaïlande.

Organisme-ressource :
International Franchising
576 St. Kilda Road
Melbourne, Victoria
Australie 3004
Téléphone : (011-61-3) 521-2033
Télécopieur : (011-61-3) 521-2040

Franchising in Australia

Cet ouvrage donne des informations sur les questions fiscales et juridiques d'intérêt pour les franchiseurs.

Organisme-ressource :
Legal Books
16, Riley Street
Woolloomooloo
New South Wales 2011
Australie
Téléphone : (011-61-2) 360-4243
Télécopieur : (011-61-2) 332-1448

Salons
Depuis 1987, des salons de la franchise ont été organisés chaque année, une fois à Sydney, une fois à Melbourne. En règle générale, ils ont lieu en septembre-octobre et attirent environ 50 exposants.

Organisme-ressource :
Exhibition Manager
Australian Exhibition Services Pty. Ltd.
Illoura Plaza, 424 St. Kilda Road
Melbourne, Victoria, 3004
Australie
Téléphone : (011-61-3) 267-4500
Télécopieur : (011-61-3) 267-7981

Études de marché
Les données sur l'importance du franchisage peuvent être obtenues auprès de l'association australienne de la franchise.

JAPON

Association japonaise de la franchise

L'Association japonaise de la franchise a été créée en 1972. Elle tient à jour une liste des franchiseurs, qui est également disponible en anglais.

Organisme-ressource :
Association japonaise de la franchise
3-13-12 Roppongi
Elsa Building
Minato-Ku, Tokyo 106
Japon
Téléphone : (011-81-3) 408-1796
Télécopieur : (011-81-3) 423-2019

Répertoires et magazines consacrés aux franchises

Japan Gateway

Ce bulletin est destiné à informer les franchiseurs européens et nord-américains des créneaux commerciaux qui existent en Extrême-Orient.

Organisme-ressource :
LCA International
575 Fifth Avenue, 21st Floor
New York, NY 10017, USA
Téléphone : (212) 953-3434
Télécopieur : (212) 953-3445

Salons
Salon des chaînes de franchise

Ce salon annuel est organisé en mars à Tokyo et en avril à Osaka. Le salon de Tokyo attire environ 100 exposants et celui d'Osaka, environ 60.

Organisme-ressource :
NIHON ZEIZAI
Shimbun Inc.
1-9-5, Otemachi
Chiyoda-KU
Tokyo 100
Téléphone : (011-81-3) 252-8157
Télécopieur : (011-81-3) 256-5749

Le Sommet commercial de Tokyo

Cet événement annuel donne l'occasion aux franchiseurs étrangers d'établir des relations avec des investisseurs japonais éventuels dans le cadre d'une foire ou d'un salon. Outre le droit d'entrée à l'événement, les organismes de parrainage exigent en règle générale un pourcentage convenu du droit initial de franchise ou du droit à payer pour l'obtention d'une franchise et un pourcentage des redevances par unité et en fonction de la région.

Organisme-ressource :
LCA International Inc.
575 Fifth Avenue, 21st Floor
New York, NY 10017 USA
Téléphone : (212) 953-3434
Télécopieur : (212) 953-3445

Études de marché

Les chaînes de franchise au Japon aujourd'hui

Chaque année depuis 1974, l'Association japonaise de la franchise effectue une étude qui met en lumière la croissance et la portée du franchisage au Japon. Cette étude, également disponible en anglais, donne des données comparatives sur les divers sous-secteurs.

Autres références

Your Market in Japan – Franchise Business – nº 52, mars 1989

Il s'agit d'un numéro tiré d'une série de publications (disponibles en anglais) destinées à aider les pays étrangers à promouvoir leurs exportations vers le Japon. Ce numéro en particulier donne un aperçu du franchisage au Japon. Il contient entre autres des statistiques, des tendances, des lois et règlements pertinents, un aperçu de la philosophie commerciale japonaise, des histoires de réussite et des conseils adressés aux nouveaux venus.

Organisme-ressource :
Office japonais du commerce extérieur
Marketing Information Department
2-5, Toranomon 2-Chome
Minato-Ku, Tokyo, 105
Japon
Téléphone : (011-81-3) 582-5568
Télécopieur : (011-81-3) 585-7289

ou

Office japonais du commerce extérieur
Montréal : (514) 849-5911
Toronto : (416) 962-5050
Vancouver : (604) 684-4174

MALAYSIA

Un projet de mise au point de systèmes commerciaux de franchise vient d'être achevé pour le compte de l'Organisation internationale du travail et du Programme des Nations unies pour le développement au nom du gouvernement de la Malaysia. Il a pour but d'aider les secteurs public et privé à créer des créneaux pour les Malaysiens par le biais de franchises. L'unité de franchisage au sein de l'organisation gouvernementale Majlis Amanah Rakyat (MARA) a aussi été modernisée.

Organisme-ressource :
Majlis Amanah Rakyat (MARA)
Jalan Raja Laut
50609 Kuala Lumpur
Malaysia
Téléphone : (011-60-3) 291-5111
Télécopieur : (011-60-3) 291-3620

TAIWAN

La Chambre de commerce du Canada dirige un bureau commercial canadien à Taipei, capitale de Taiwan.

Organisme-ressource :
Chambre de commerce du Canada
Division des affaires internationales
55, rue Metcalfe, bureau 1160
Ottawa (Ontario)
K1P 6N4
Téléphone : (613) 238-4000
Télécopieur : (613) 238-7643

RÉPUBLIQUE DE SINGAPOUR

Les débouchés en matière de franchise à Singapour

Ce rapport a été préparé en 1989 par le Haut-Commissariat du Canada à Singapour. Il contient des informations sur les possibilités éventuelles d'expansion par le biais des franchises ainsi qu'une liste des franchises actuellement exploitées à Singapour.

Organisme-ressource :
Haut-commissariat du Canada
IBM Towers, 14th Floor
80 Anson Road
Singapour 0207
(Adresse postale :
Maxwell Road
P.O. Box 845
Singapour 9016)
République de Singapour
Téléphone : (011-65) 225-6363
Télécopieur : (011-65) 225-2450

Références supplémentaires

East Asian Executive Reports

Cette publication destinée aux cadres commerciaux et à leurs conseillers est un guide commercial et juridique mensuel portant sur l'Asie orientale. Des informations sur le franchisage devraient s'y ajouter sous peu.

Organisme-ressource :
International Executive Reports Ltd.
717D Street, N.W.
Suite 300
Washington D.C.
20004-2807
USA
Téléphone : (202) 628-6900
Télécopieur : (202) 628-6618

VI ÉTATS-UNIS

International Franchise Association

L'International Franchise Association (IFA), formée en 1960, a pour objectif de rehausser l'image du franchisage en tant que méthode commerciale légitime. Elle est avant tout une association pour les franchiseurs américains mais entretient des relations étroites avec les associations nationales de franchise des autres pays, notamment du Canada. À la lumière de l'existence de loi en matière de franchise aux États-Unis aux niveaux du gouvernement fédéral et des États, l'association suit de très près l'activité législative.

En 1983, l'association a instauré l'IFA Educational Foundation Inc., qui s'occupe, d'une part, d'élaborer et de transmettre les connaissances officielles et pratiques sur le franchisage et, d'autre part, de financer et mettre sur pied des programmes didactiques en matière de franchise et de recherches dans les collèges et les universités. Les programmes touchent la recherche relative aux activités d'expansion internationale des franchises.

Organisme-ressource :
International Franchise Association
1350 New York N.W.
Suite 900
Washington D.C. 20005
USA
Téléphone : (202) 628-8000
Télécopieur : (202) 628-0812

Publications
Outre les diverses publications portant sur l'achat ou la mise sur pied d'une affaire franchisée, les publications suivantes sont aussi disponibles auprès de l'IFA :

Franchise Opportunities Handbook

Ce répertoire reprend la liste des sociétés membres de l'IFA qui se sont engagées à respecter son code d'éthique.

The Council of Franchise Suppliers Registry

Ce répertoire donne la liste des sociétés qui aide les entreprises de franchise. Plus de 14 différentes entreprises de services sont énumérées, en passant par des avocats et experts-conseils aux organismes d'aide financière.

Franchising World

Cette revue bi-mensuelle fait part des faits nouveaux, des dernières tendances et des aspects opérationnels du franchisage aux États-Unis. Elle traite aussi à l'occasion des faits nouveaux sur la scène internationale.

Franchising: A Planning and Sales Compliance Guide

Cet ouvrage traite des aspects commerciaux et juridiques ainsi que des aspects de gestion et de procédure d'un programme de franchisage. Il aborde également les questions de planification juridique et de respect des lois, entre autres les exigences actuelles des États et du gouvernement fédéral en matière de franchise et les règlements qui régissent la vente de créneaux.

FTC Franchising Rule: The IFA Compliance Kit

Ce dossier d'information, qui a été préparé à l'intention des franchiseurs, est conforme aux exigences des États et du gouvernement fédéral en matière de renseignements. Il brosse un tableau détaillé des règlements de la "Federal Trade Commission" des États-Unis en matière de franchise, donne un aperçu des tests et des exigences en matière de respect, des réflexions sur le choix d'une formule, des comparaisons avec les lois des États et des bibliographies. Il donne également des instructions pour remplir la "Uniform Franchise Offering Circular (U.F.O.C.)". Quand cette dernière est préparée convenablement, la "Federal Trade Commission" ainsi que plusieurs États autorisent son utilisation pour respecter leurs propres exigences en matière d'inscription ou de divulgation.

Protecting your Franchising Trademarks and Trade Secrets

Cette brochure donne un aperçu des techniques générales qui sont ou qui pourraient être utilisées par les franchiseurs en vue de protéger la marque de commerce sous laquelle ils dirigent des activités commerciales franchisées.

Franchise Legal Digest

Cette publication trimestrielle procure des informations sur les activités législatives aux États-Unis. Le système fiscal, la marque de commerce, les faillites et le droit international ainsi que divers sujets connexes y sont également traités.

Audio-cassettes

L'IFA parraine également la production d'audio-cassettes de certains séminaires. Elles peuvent être commandées à :

Audio Transcripts
610 Madison Street
Alexandria, VA 22314
USA
Téléphone : (203) 549-7334.

Voici les titres de quatre d'entre elles :

- *Franchising as a Force in Global Marketing: The Current Legal Issues Affecting Expansion*, le 13 mai 1987, Washington D.C.
- *Franchising: Taking the System Abroad*, le 4 mai 1988, Washington D.C.
- *Bringing your Franchise to France: A Strategic Perspective*, le 30 novembre 1988, Washington, D.C.
- *5th International Symposium on Franchising*, les 7 et 8 novembre 1988, Bruxelles, Belgique.

Vidéocassettes

Les vidéocassettes VHS sur la législation américaine en matière de franchise sont également disponibles directement auprès de l'IFA. Elles s'intitulent *The Laws of Franchising et Franchising: Business and the Law.*

Séminaires

L'IFA parraine régulièrement des séminaires sur divers sujets relatifs au franchisage. Certains séminaires donnent entre autres des informations sur l'expansion internationale et sur le franchisage multinational. En règle générale, ces derniers sont organisés en même temps que d'autres événements décrits ci-après :

- la Conférence annuelle de l'IFA – cette conférence a lieu vers la fin du mois de janvier; des associations éminentes de franchise, des experts en matière de franchise et des franchiseurs du

monde entier y participent. Le programme comprend généralement des sessions destinées à renseigner et à prodiguer des conseils sur le franchisage dans certains pays.

- Le Symposium juridique de l'IFA – ce symposium de deux jours a généralement lieu tous les mois de mai. Il s'adresse surtout aux avocats et se concentre sur des faits juridiques nouveaux qui touchent le franchisage aux États-Unis. Il est suivi d'un séminaire d'une journée coparrainé par l'Association internationale du barreau. Ce dernier séminaire traite des questions et des faits juridiques nouveaux qui influent sur le franchisage international.
- Le Symposium international – ce symposium de deux jours a lieu chaque automne en Europe et traite des faits nouveaux qui touchent le franchisage en Europe et ailleurs.

Répertoires et magazines consacrés aux franchises

Continental Franchise Review

Ce bulletin est publié 26 fois par an et fait état des innovations qui surviennent aux États-Unis et ailleurs. Il aborde divers sujets relatifs au franchisage, notamment les tendances, les questions réglementaires financières et juridiques, les séminaires à venir, les conférences et les foires commerciales ainsi que les études de société.

Organisme-ressource :
Trend Communications Inc.
5000 South Quebec
Suite 450
Denver, Colorado
80237
Téléphone : (303) 740-7031
Télécopieur : (303) 740-8103

Entrepreneur Magazine

Cette revue mensuelle fournit des informations sur le franchisage et d'autres créneaux. Y sont également donnés les tendances, les faits nouveaux, les conseils, les caractéristiques des sociétés, etc. Le numéro de janvier inclut la *Franchise 500* annuelle, qui compare les principales franchises.

Organisme-ressource :
Entrepreneur Magazine
2392 Morse Avenue
Irvine, Californie 92714
USA
Téléphone : (714) 261-2325
Télécopieur : (714) 755-4211

Franchise Annual Handbook and Directory

Cette publication donne les noms, adresses et descriptions des franchises au Canada, aux États-Unis et ailleurs. Les entreprises qui offrent des services de consultation ou des services juridiques, financiers ou autres aux personnes oeuvrant dans le domaine du franchisage. Cette publication donne en outre une courte description des règlements de la Federal Trade Commission et des règlements des États en matière de franchisage.

Organisme-ressource :
Info Franchise News Inc.
9, rue Duke
B.P. 670
St. Catharines (Ontario)
L2R 5W1
Téléphone : (416) 688-2665

The Info Franchise Newsletter

Cette publication mensuelle fait état des faits nouveaux qui surviennent dans le monde de la franchise au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Elle aborde divers sujets relatifs au franchisage, entre autres les tendances, les questions réglementaires et juridiques, les critiques de livres, les séminaires à venir, les conférences et les foires commerciales ainsi que les nouvelles listes de franchises.

Organisme-ressource :
Info Franchise News Inc.
(voir adresse susmentionnée)

Salons
Les organismes suivants parrainent des salons de la franchise dans d'importants centres à travers les États-Unis.

Organismes-ressources :

IFA World of Franchising Expos
International Franchise Association
1350 New York Avenue, N.W., Suite 900
Washington, D.C. 20005
USA
Téléphone : (202) 628-8000
Télécopieur : (202) 628-0812

Blenheim Franchise Show
1133 Louisiana Avenue
P.O. Box 107
Winter Park
Floride 32790
USA
Téléphone : (407) 647-8521
Télécopieur : (407) 628-2042

Q&M Marketing Inc.
1515 West Chester Pike
Ste. B-2, West Chester
Pennsylvanie, 19382
USA
Téléphone : (215) 431-2402

Études de marché

Franchising in the Economy

Cette publication donne des statistiques détaillées à jour sur le franchisage aux États-Unis ainsi que sur sa tendance. L'IFA et la société Horwath and Horwath International concluaient récemment une entente visant à prendre conjointement en main cette publication. Dès 1991, celle-ci renfermera des données d'études économiques ainsi que les tendances qui prévalent aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Australie. Les éditions à venir publieront les résultats des études effectuées par d'autres pays. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec l'International Franchise Association.

Références supplémentaires

Franchise Law Journal

Cette revue trimestrielle cherche à informer et former les avocats ainsi que les profanes en publiant des articles, des rubriques et des études sur les faits juridiques nouveaux relatifs au franchisage survenus (surtout aux États-Unis).

Organisme-ressource :
American Bar Association
Forum on Franchising
750 North Lake Shore Drive
Chicago, Illinois 60611
USA
Téléphone : (312) 988-5579
Télécopieur : (312) 988-6281

The Wall Street Journal

Ce journal commercial possède une section d'annonces sur les franchises. Les annonces peuvent être insérées dans les éditions nationales ou régionales, ou dans les éditions destinées à l'Europe et à l'Asie.

Organisme-ressource :
Globia Media International
444 Front Street West
Toronto (Ontario)
M5V 2S9
Téléphone : (416) 585-5485
Télécopieur : (416) 585-5570

Les règlements en matière de franchise de la Federal Trade Commission

La Federal Trade Commission (FTC) exige des vendeurs de franchises et d'autres créneaux qu'ils fournissent aux investisseurs éventuels les informations dont ils ont besoin pour prendre une décision en toute connaissance de cause. Elle exige aussi que toutes les redevances soient documentées, que les renseignements que les investisseurs reçoivent soient complets et précis et que les investisseurs disposent du temps nécessaire pour examiner et évaluer les informations avant de s'engager à tout achat définitif. Toutes les informations nécessaires sont données aux investisseurs éventuels sous la forme d'un document d'information sur la franchise. Les sanctions en cas de non-respect des règlements sont importantes.

Organisme-ressource :
The Federal Trade Commission
Division of Marketing Practices
Washington, D.C. 20580
USA
Téléphone : (202) 326-2970

Règlements des États en matière de franchise

Quiconque vend des franchises et d'autres créneaux devra respecter les règlements fédéraux et ceux de l'État en matière de franchise. Des informations sur la "Uniform Franchise Offering Circular (U.F.O.C)" peuvent être obtenues auprès de la North American Securities Administrators Association (NASAA).

Organisme-ressource :
General Counsel's Office
North American Securities
Administrators Association (NASAA)
555 New Jersey Avenue N.W.
Suite 750
Washington, D.C. 20001
Téléphone : (202) 737-0900
Télécopieur : (202) 783-3571

VII RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES

International Franchising, Commonly Used Terms, vol. I

Cet ouvrage analyse les concepts fondamentaux du franchisage international, notamment les diverses formes de contrats de franchise, le franchisage combiné, le franchisage de conversion et recommande la terminologie à utiliser dans les contrats de franchise.

Organisme-ressource :
Association internationale du barreau
2 Harewood Place
Hanover Square
Londres, Angleterre
W1R 9HB
Téléphone : (011-44-1) 629-1206
Télécopieur : (011-44-1) 409-0456

International Franchising

Cet ouvrage, publié au printemps 1990, a été rédigé par un avocat canadien spécialisé en franchisage international. Il comprend une étude des différents types de contrats utilisés dans le cadre de franchisage international et d'autres arrangements, comme des entreprises conjointes, tout en donnant le pour et le contre de chaque solution. Il comprend, en outre, des informations sur les Règlements européens d'exemption catégorielle, sur les répercussions sur le franchisage de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, et sur la marque de commerce et les questions fiscales internationales.

Organisme-ressource :
Transnational Jurice Publications Inc.
P.O. Box 7282
Ardsley-On-Hudson
New York 10503
USA
Téléphone : (914) 693-0089
Télécopieur : (914) 693-8776

Survey of Laws and Regulations Affecting International Franchising

Cette publication détaillée d'environ 900 pages donne des informations sur les lois, sur les règlements et sur le contexte commercial général qui influent sur le franchisage dans 24 pays et dans la Communauté économique européenne. Elle a été publiée vers la fin de 1989.

Organisme-ressource :
American Bar Association
750 North Lake Shore Drive
Chicago, Illinois, 60611
USA
Téléphone : (312) 988-5579
Télécopieur : (312) 988-6281

The Journal of International Franchising & Distribution Law

Cette revue trimestrielle donne des informations sur les faits survenus récemment en matière de lois et de règlements et qui touchent les contrats de franchise et de distribution dans différents pays du monde. Elle publie régulièrement des critiques de livres, des annonces de conférences et des articles sur certains pays. La revue est publiée par Frank Cass & Co. Ltd., Angleterre, et est distribuée en Amérique du Nord par l'International Franchise Association.

Organisme-ressource :
International Franchise Association
1350 New York Avenue N.W.
Suite 900
Washington D.C. 20005
USA
Téléphone : (202) 628-8000
Télécopieur : (202) 628-0812

Guide to Franchising in Israel

Ce guide a été préparé en vue d'aider les investisseurs étrangers désireux de s'implanter en Israël. Il offre un aperçu des lois et des règlements qui pourraient intéresser les franchiseurs ainsi que des informations générales sur Israël, son économie, ses marchés, ses conditions de travail et d'autres sujets.

Publié par :
Goldfarb, Levy, Giniger & Co.
Eliahu House
2 IBN Gvirol Street
Tel Aviv 64077
Israël
Téléphone : (011-972-3) 253228
Télécopieur : (011-972-3) 256548

VIII AIDE GOUVERNEMENTALE

Programme de développement des marchés d'exportation

Le Programme de développement des marchés d'exportations (PDME) d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) offre une aide financière aux firmes canadiennes qui entreprennent divers types d'activités de promotion des exportations ou qui participent à de telles activités. Le PDME partage les risques liés à l'expansion sur les marchés internationaux en finançant des activités, par exemple en contribuant à des foires commerciales et des voyages d'étude de marché. Le PDME est mis en oeuvre conjointement par AECEC et par Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC). Des informations supplémentaires et des formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès du Centre du commerce extérieur du bureau régional d'ISTC le plus proche.

Centre du commerce extérieur	
Calgary (Alb.)	(403) 292-6660
Charlottetown (I.P.É.)	(902) 566-7443
Edmonton (Alb.)	(403) 495-4415
Halifax (N.-É.)	(902) 426-6125
Moncton (N.-B.)	(506) 857-6440
Montréal (Qc)	(514) 283-6796
Regina (Sask.)	(306) 780-5020
Saskatoon (Sask. et les Territoires)	(306) 975-4343
St. John's (T.-N.)	(709) 722-5511
Toronto (Ont.)	(416) 973-5052
Vancouver (C.-B.)	(604) 666-1438
Winnipeg (Man.)	(204) 983-4099

On peut aussi s'informer en composant le numéro sans frais d'Info Export: 1-800-267-8376.

Répertoire du Service des délégués commerciaux

Le Service des délégués commerciaux d'AECEC aide les sociétés canadiennes à lancer ou à accroître leurs exportations sur les marchés internationaux. Ce répertoire donne les noms de personnes-ressources au Canada et dans les ambassades et consulats canadiens du monde entier. Il comprend aussi des informations sur les centres du commerce international situés dans chacune des dix provinces et les Divisions géographiques commerciales à Ottawa. Ces dernières peuvent donner des conseils, des informations et souvent des publications sur un pays précis. Des exemplaires de la publication peuvent être obtenus auprès du Centre du commerce extérieur du bureau régional d'ISTC le plus proche. Les exemplaires de cette publication et d'autres publications commerciales peuvent également être obtenues auprès de :

Organisme-ressource :
Info Export
Affaires extérieurs et Commerce extérieur Canada
125, ch. Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone : 1-800-267-8376 (sans frais)

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations est une société d'État canadienne. Elle finance la croissance des exportations canadiennes en accordant des assurances, des prêts, des garanties de prêts et d'autres services financiers destinés à aider les sociétés à vendre des biens et services canadiens à l'étranger. Parmi les services qu'elle offre, citons à titre d'exemple l'assurance en vue de couvrir les risques de non-paiement d'un acheteur étranger et le financement qu'elle octroie aux acheteurs étrangers de produits canadiens. Le bureau central se trouve à Ottawa et les bureaux régionaux sont à Vancouver, Calgary, Winnipeg, London, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax.

Organisme-ressource :
Société pour l'expansion des exportations
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1P 5T9
Téléphone : (613) 598-2500
Télécopieur : (613) 237-2690

ou le bureau régional le plus proche

HF5429.23/I5
Canada. Distribution Servi
International franchising
: information sources.
BAXO c. 1 aa IC

DATE DUE - DATE DE RETOUR

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
51979